

## RECOMMANDATIONS

*Les recommandations expriment une prise de position officielle de l'Académie. L'Académie, saisie dans sa séance du mardi 4 novembre 2014, a adopté ces recommandations à l'unanimité.*

### À propos de l'épidémie à virus Ébola

Marc GENTILINI \* et Pierre BÉGUÉ \*

Devant l'épidémie à virus Ébola, en cours en Afrique de l'ouest, l'Académie nationale de médecine, analysant ses causes, ses aspects actuels et ses conséquences à venir, recommande :

1. la prise de conscience par les « États riches » des conséquences désastreuses d'une épidémie qui, en dehors de sa tragédie sanitaire, déséquilibre les sociétés, les économies et les politiques des « États pauvres » ;
2. la nécessité de doter l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de moyens en vue de lui permettre de jouer, réellement et en temps opportun, son rôle d'alerte actuellement dévolu, par défaut, aux Organisations Non Gouvernementales ;
3. la création, en cas de crise sanitaire internationale, d'une coordination ouverte, généreuse et solidaire entre tous les intervenants, écartant les démarches concurrentielles désordonnées, hautement préjudiciables à l'efficacité sur le terrain ;
4. le rappel que les frontières sanitaires constituent une barrière poreuse, souvent illusoire, et que les maladies transmissibles ne seront maîtrisées que par une action d'envergure dans les pays d'origine et non seulement par des mesures conjoncturelles protectionnistes ;
5. une action internationale en vue d'inciter les « États pauvres » à majorer substantiellement la part de la santé dans leur budget où elle ne représente souvent que 2 % au lieu des 10 recommandés ;
6. le renforcement des ressources humaines en santé, dans les pays atteints par l'épidémie, afin de remplacer les soignants, médecins et infirmières, décimés par celle-ci ;

---

\* Membre de l'Académie nationale de médecine

7. le rééquilibrage de nos engagements en rétablissant une part substantielle de notre coopération bilatérale abandonnée depuis l'an 2000, au profit d'actions multilatérales privant ou retardant souvent l'efficacité de nos réalisations en matière de santé et ne permettant plus l'évaluation de nos engagements multilatéraux.